



La bio : un mouvement citoyen agroécologique, avant d'être un label !

En Europe, l'agriculture biologique est connue en tant que label officiel garantissant un mode de culture sans pesticides ni fertilisants de synthèse. Or, **l'agriculture biologique est avant tout une agriculture respectueuse de la nature et du vivant et ne se limite pas à une définition réglementaire.**

Nous nous félicitons du développement de la bio, cependant nous attendons qu'elle maintienne un certain nombre de ses principes fondateurs:

- **Le respect du vivant (sol-végétal et animal)** par des techniques protégeant les écosystèmes, la biodiversité sauvage et cultivée, préservant le bien-être des générations futures
- **Le développement d'une agriculture paysanne** et d'ateliers de transformation à taille humaine assurant une vie digne pour les paysans, les artisans et les commerçants
- **Le refus de l'industrialisation et de la financiarisation de l'agriculture** et le **développement d'une économie équitable**
- **Une alimentation saine, à la portée de tous**, diversifiée et produite le plus proche possible des consommateurs.

Avec des cahiers des charges parfois complétés par une charte, les acteurs historiques de la Bio continuent d'entretenir un niveau d'exigences important, au-delà ou indépendamment du label officiel :

- **Demeter** regroupe des producteurs et des transformateurs. L'association garantit, sur la base de la certification bio officielle européenne, la qualité de ses productions avec des préconisations spécifiques respectant les principes de la biodynamie.
- **Nature & Progrès** regroupe des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs. L'association atteste, par sa mention, du respect de ses cahiers des charges et de sa charte. La mention N&P est délivrée sur la base d'un **Système Participatif de Garantie** réunissant consommateurs et professionnels hors de la certification bio officielle européenne
- Le **Syndicat des SIMPLES** regroupe des producteurs et des cueilleurs. L'association garantit, à travers l'engagement de son cahier des charges, la qualité des plantes issues de la cueillette et/ou de la culture de plantes médicinales et aromatiques, hors de la certification bio officielle européenne.
- **Bio Cohérence** regroupe des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs. L'association garantit le respect de cahiers des charges spécifiques et une production française sur la base de la certification bio officielle européenne, avec un contrôle annuel indépendant. Par ailleurs, ses adhérents signent une charte.

Pour une bio humaine et artisanale

Contacts:

SIMPLES, Thierry Thévenin, tél. 06 67 94 03 07

Demeter, Jean-Marie Defrance, tél. 03 89 41 43 95

Bio Cohérence, Alain Delangle, tél. 06 15 20 10 24

Nature & Progrès, Eliane Anglaret, tel. 04 73 79 32 43